
RÉSUMÉ

EN 2005, plus de 100 donateurs et pays en développement se sont engagés à faire en sorte que l'aide concoure plus efficacement à l'obtention de résultats en matière de développement à travers l'adoption de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Une caractéristique distinctive de cette dernière est que ses signataires s'engagent à se rendre compte mutuellement de l'application des principes qui la sous-tendent, au moyen d'un ensemble d'indicateurs précis assortis d'objectifs-cibles à atteindre en 2010. Dans quelle mesure ces engagements ont-ils été tenus ? L'aide est-elle mise en œuvre de façon plus efficace qu'il y a cinq ans ? Telles sont les questions auxquelles le présent rapport apporte quelques réponses.

Efficacité de l'aide 2005-10 : Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris s'appuie sur les conclusions de l'Enquête de suivi de 2011 en les comparant aux résultats des précédentes éditions de l'enquête, réalisées en 2006 et 2008. Au total, 78 pays et territoires ont accepté de participer à la dernière édition de l'enquête, qui fait le point de la situation en 2010.

Les constats qui en ressortent donnent à réfléchir. À l'échelle mondiale, **sur les 13 objectifs-cibles fixés pour 2010, un seul** – celui concernant la coordination des apports de coopération technique (autrement dit la mesure dans laquelle l'aide des donateurs à l'appui des objectifs de renforcement des capacités des pays donne lieu à une coordination) – **a été atteint**, et de peu. Des progrès considérables ont néanmoins été accomplis vers nombre des 12 autres objectifs-cibles, et il est important de le noter.

Les résultats de l'enquête font apparaître des différences considérables dans le sens et le rythme des progrès accomplis par les donateurs et les pays partenaires depuis 2005. Pour les indicateurs appelant un effort avant tout de la part des gouvernements des pays en développement, des avancées importantes ont été observées. C'est ainsi que des améliorations ont été apportées à la qualité des outils et systèmes financiers, de planification et de gestion axée sur les résultats dans un certain nombre de pays en développement, qui ont souvent requis de profondes réformes ne concernant pas seulement la gestion de l'aide mais aussi des aspects plus généraux des processus de gestion publique.

Si des avancées au regard d'un grand nombre d'indicateurs nécessitent des efforts conjoints de la part à la fois des pays en développement et des donateurs, certains domaines (déliement de l'aide, coordination entre donateurs, notamment) appellent surtout une action des donateurs. Au niveau des pays, on évoque souvent des contraintes imposées par les services centraux des organismes donateurs qui font obstacle à la réalisation de nouveaux progrès, ce qui laisse à penser que nombre des défis à relever ont un caractère politique.

En plus d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements inscrits dans la Déclaration de Paris, le présent rapport s'intéresse aussi aux recommandations formulées dans le Programme d'action d'Accra. Ce dernier définit, au vu des avancées mises en évidence par l'édition 2008 de l'enquête, des priorités pour l'accélération et l'approfondissement de l'application des principes préconisés dans la Déclaration de Paris et reconnaît davantage le rôle joué par tout un éventail d'acteurs, au-delà des gouvernements des pays donateurs et en développement.

Le premier chapitre du rapport fournit une vue d'ensemble des principaux constats concernant la mise en œuvre de la Déclaration de Paris tels qu'ils ressortent de l'Enquête 2011 (encadré). Les chapitres 2 à 6 proposent un examen plus approfondi des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des engagements relatifs, respectivement, à : l'appropriation des politiques et stratégies par les pays en développement, l'alignement de l'aide sur les priorités et systèmes des pays en développement, les efforts déployés par les donateurs pour harmoniser les activités d'aide,

la transparence et la prévisibilité, les résultats et la responsabilité mutuelle. Le chapitre 7 tire les enseignements de cinq années d'expérience en matière de suivi et de mesure de l'efficacité de l'aide. Les 78 chapitres par pays – détaillant les progrès et les problèmes observés dans chacun des pays et territoires ayant participé à l'Enquête 2011 – composent le volume 2 du présent rapport.

Efficacité de l'aide : vue d'ensemble des progrès observés entre 2005 et 2010

Progrès substantiels

- Le nombre de pays partenaires à s'être dotés de **solides stratégies nationales de développement** a triplé depuis 2005.
- Des **cadres orientés vers les résultats**, permettant un suivi des avancées obtenues au regard des priorités nationales de développement, sont en place dans le quart des pays en développement ayant participé à la première enquête en 2005. De plus en plus de statistiques renvoyant aux Objectifs du millénaire pour le développement deviennent disponibles au niveau des pays.

Progrès modestes ou contrastés

- Les acteurs non étatiques sont davantage associés à la conception des stratégies nationales de développement dans de nombreux pays mais l'instauration d'un **environnement favorable aux activités de la société civile** se heurte encore à des difficultés dans certains autres.
- Dans le domaine du **renforcement des capacités**, les évolutions sont contrastées. Si l'objectif-cible relatif à la coordination des apports de coopération de technique a bien été atteint, le soutien des efforts de renforcement des capacités n'en reste pas moins souvent déterminé davantage par l'offre que par les besoins véritables des pays en développement.
- Dans plus d'un tiers des pays en développement participant à l'Enquête 2011, la **qualité des systèmes de gestion des finances publiques** s'est améliorée au cours de la période comprise entre 2005 et 2010. Dans le même temps, elle s'est dégradée dans le quart d'entre eux.
- Les donateurs utilisent davantage les systèmes nationaux des pays partenaires qu'en 2005, mais pas encore autant que le préconise la Déclaration de Paris. En particulier, les donateurs n'ont pas systématiquement davantage **recours aux systèmes nationaux** dans les pays où ceux-ci gagnent en fiabilité.
- Globalement, les donateurs n'ont pas accompli de progrès au niveau du **déliement de l'aide** dans les pays ayant participé à l'Enquête 2011.
- On trouve des exemples prometteurs d'efforts visant à améliorer la **transparence** autour de l'aide, notamment avec des rapports plus complets sur les apports d'aide et une plus grande facilité d'accès aux informations sur l'aide.

Peu ou pas de progrès

- **L'aide destinée au secteur public** n'est pas systématiquement comptabilisée dans les budgets et comptes publics des pays en développement.
- Peu d'avancées ont été enregistrées pour ce qui est de l'utilisation par les donateurs de **procédures ou dispositifs communs** et de conduite conjointe des missions et travaux d'analyse.
- **La fragmentation de l'aide** s'aggrave, en dépit des initiatives prises pour la réduire, notamment à travers une meilleure répartition des tâches entre les donateurs, tant au niveau des pays qu'à l'échelle mondiale.
- La **prévisibilité à moyen terme de l'aide au niveau des pays** continue de poser des problèmes dans les pays en développement, car la communication par les donateurs d'informations prévisionnelles sur les apports futurs aux gouvernements de ces pays reste l'exception plutôt que la règle.
- La plupart des pays en développement doivent encore mettre en place des processus d'**examen mutuel (gouvernement-donneurs) des performances** bénéficiant d'une large participation.